

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

OPTIPLANT CEREALES

Remplace la version 1 du 08/12/2010

Nom Commercial du Produit : OPTIPLANT CEREALES

Date : 17/09/2012

Version : 2

Identifiant Techna : 360106

Danger(s)

Pas de danger

1/ Identification du mélange et de la société

- **Code produit** : OPTIPLANT CEREALES
- **Utilisation** : se référer à l'étiquette et à la fiche technique
- **Fabricant** : HEXAGRI
Route de St-Etienne-de-Montluc (D101) - BP 10 - 44220 COUERON - FRANCE
Tél : 33 (0)2 40 85 41 58 - Fax : 33 (0)2 40 85 51 19 - e-mail : fds-ft@techna.fr
Numéro d'appel d'urgence : ORFILA : tél. 33 (0)1 45 42 59 59

2/ Identification des principaux dangers

- **Effets néfastes sur la santé** : Ne présente pas de danger particulier dans les conditions normales d'emploi.
- **Effets néfastes sur l'environnement** : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- **Dangers physiques et chimiques** : Ne présente pas de danger particulier dans les conditions normales d'emploi.
- **Risques spécifiques** : Ne présente pas de risques spécifiques dans les conditions normales d'emploi.

3/ Composition & informations sur les composants représentant un danger

Composants	N° EINECS	N° CAS	Poids (%)	Symbole Danger	Phrases « R »
Cuivre (II) sulfate pentahydraté	231-847-6	7758-98-8	0.47	Xn Xi N	22-36/38-50/53
Sulfate de manganèse monohydraté	232-089-9	10034-96-5	2.25	Xn N	48/20/22-51/53
Nitrate de Cuivre Hexahydraté	221-838-5	3251-23-8	2.52	C O	8-20/21/22-34
Sulfate de zinc monohydraté	231-793-3	7446-19-7	1.66	Xn Xi N	22-41-50/53

4/ Premiers secours

- **Inhalation** : Peu probable. Amener à l'air libre, mettre au repos, position latérale de sécurité. Si la respiration est difficile, desserrer les vêtements. Consulter un médecin.
- **Contact avec la peau** : laver à grande eau, si contact important : enlever les vêtements contaminés et prendre une douche, si irritation persistante : consulter un médecin.
- **Contact avec les yeux** : laver à grande eau (y compris sous les paupières) pendant 15 min., si irritation persistante, consulter un spécialiste.
- **Ingestion** : ne pas faire vomir, consulter un médecin.

5/ Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction appropriés** : eau additionnée ou non d'additifs, mousse sèche ou carbonique.
- **Dangers spécifiques** :
 - Une forte concentration de poussières est un risque d'explosion.
 - Des fumées dangereuses peuvent se former lors de températures très élevées.
- **Protection des intervenants** : protection respiratoire autonome et isolante.

6/ Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles** : gants, lunettes, vêtement appropriés.
- **Précaution pour l'environnement** : empêcher le produit de s'écouler vers les canalisations d'eau, les nappes phréatiques et terres environnantes.
- **Méthodes de nettoyage** : récupération, ramasser le produit et le recueillir dans un récipient de secours adapté.

7/ Manipulation et stockage

Manipulation

- Les mesures de précautions usuelles de manipulation des produits chimiques doivent être observées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements

Stockage

- Stocker dans un endroit bien aéré. Conserver dans l'emballage d'origine, hermétiquement clos, à l'abri du gel et de la lumière.

8/ Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Mesures d'ordre technique

- Les mesures de précautions usuelles de manipulation des produits chimiques doivent être observées.

Equipements de protection individuelle

- Protection respiratoire : appareil respiratoire muni d'un purificateur d'air.
- Protection des mains : gants.
- Protection des yeux : lunettes
- Protection de la peau et du corps: vêtements de protection.

Mesures d'hygiène

- Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la période de travail
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9/ Propriétés physiques et chimiques

- **Aspect / Etat physique** : liquide
- **Couleur** : Bleue
- **Odeur** : Inodore.

10/ Stabilité et réactivité

- **Stabilité** : stable dans les conditions normales de stockage et d'emploi, recommandées.
- **Réactions dangereuses** : non déterminées.
- **Conditions à éviter** : Stable dans les conditions de stockage et de manutention recommandées (cf. rubrique 7).
- **Produits de décomposition dangereux** : aucun à notre connaissance.

11/ Informations toxicologiques

- La concentration de chaque composant (cf. rubrique 3) implique l'information toxicologique concernant le mélange.

12/ Informations écologiques

- Se référer à la rubrique 15 de cette fiche.

13/ Considérations relatives à l'élimination

Déchets des résidus

- Destruction / élimination : peut être incinéré avec les déchets industriels dans une installation autorisée.

Emballages souillés

- Destruction / élimination : incinérer dans une installation autorisée.

14/ Informations relatives au transport

- Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessous, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche (le 17/09/2012). Mais compte tenu d'une évolution possible de la réglementation, il est conseillé de s'assurer de leur validité.

Réglementations internationales

=> =>Voies terrestres : rail / routes (RID/ADR) : Non concerné.

=> Voie maritime (code IMDG) : Non concerné

15/ Informations relatives à la réglementation

- : **Pas de danger**
- Phrases "R" :
52/53, Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Phrases "S" :
60, Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
61, Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

16/ Autres informations : types d'utilisations

- **Recommandées** : se référer à l'étiquette et à la fiche technique.

Les indications ci-dessus sont établies dans l'état actuel de nos connaissances et ne présentent aucune garantie pour les caractéristiques du produit ; elles ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les législations et prescriptions sont à respecter par l'utilisateur du produit sous sa propre responsabilité.